

<b>Zeitschrift:</b>	Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der SGUF = Archéologie suisse : bulletin de la SSPA = Archeologia svizzera : bollettino della SSPA
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte
<b>Band:</b>	15 (1992)
<b>Heft:</b>	2: Canton de Fribourg
<b>Artikel:</b>	La nécropole de l'âge du Bronze de Murten/Löwenberg
<b>Autor:</b>	Bouyer, Marc / Boisaubert, Jean-Luc
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-13346">https://doi.org/10.5169/seals-13346</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# *La nécropole de l'âge du Bronze de Murten/Löwenberg*

*Marc Bouyer et Jean-Luc Boisaubert*

Après la découverte en 1980 et la fouille rapide durant l'été 1981 de la nécropole hallstattienne de Löwenberg à Morat<sup>1</sup>, de nouveaux sondages mécaniques furent effectués en 1984. Ils amenèrent la mise au jour de nouvelles tombes et de vestiges appartenant à plusieurs niveaux d'habitat de l'âge du Bronze. La campagne de fouilles qui s'est déroulée de l'automne 1984 au printemps 1986 a permis l'exploration partielle de la nécropole de l'âge du Bronze.

Installée près de l'extrémité est du lac de Morat, sur le bord d'une petite dépression marécageuse qui communique avec le Grand Marais, la nécropole est limitée au SE par le versant du plateau de Bloster. Elle occupe, dans la zone de transition entre le lac, le marais et le plateau, un emplacement privilégié, seul point de passage, utilisé dès l'âge du Bronze<sup>2</sup>.

Postérieurement aux époques protohistoriques, les importants dépôts de colluvions qui se sont accumulés au pied du versant, ont masqué les tumulus. Cependant, certaines structures évidentes comme le cercle de pierres de la tombe 11.4, nous autorisent à en proposer la restitution.

La reconstitution de l'évolution de la nécropole (fig. 1) tient compte à la fois des données enregistrées à la fouille, de la typologie du mobilier funéraire et des datations C14 effectuées pour la moitié des tombes<sup>3</sup> (voir tableau). La nécropole paraît se développer du SW vers le NE sur deux lignes. La première d'entre elles, au nord, n'est constituée que des tumulus 6 et 5, alors que la deuxième, au sud, comprend les tu-

mulus 4 et 3, auxquels s'ajoutent les tumulus 2 et 1 qui appartiennent à la nécropole hallstattienne.

## *Description des tumulus*

### *Le tumulus 4*

Il se compose d'une tombe centrale à inhumation (26.1) et de deux tombes annexes (26.2 et 26.3), la première à inhumation, la seconde à incinération.

#### *– La tombe centrale*

Etablie à même le sol elle est entourée de gros galets morainiques qui délimitent un trapèze dont la grande base se situe au NE (fig. 2). A l'intérieur était placé un cercueil creusé dans un tronc. Des quartzites, des dalles de molasse et de schiste, inclinés vers le centre de la tombe, en assuraient le calage. Des traces ligneuses repérées sur le fond de la tombe et remontant par endroits contre la bordure de galets en sont les seuls témoins. L'analogie avec la tombe 11.1 (tumulus 3) nous permet de formuler cette interprétation. La partie médiane de l'épingle en bronze à section ronde (la tête et la pointe manquent), qui devait être portée obliquement sur l'épaule droite, permet de restituer la position NE-SW du squelette, totalement dissous par l'acidité du sol. La tombe était recouverte d'un cairn ovalaire de galets, de 0,65 m de hauteur, semblable à ceux qui recouvrent aussi bien certaines tombes du Bronze moyen<sup>4</sup> que du Bronze ancien<sup>5</sup>.

#### *– La tombe 26.2*

Un entourage discontinu de forme trapézoïdale, composé de 45 galets, la signale. Il s'appuie au NW contre le cairn de la tombe 26.1. Sa situation à un niveau supérieur à celui de la tombe 26.1 ainsi que la position verticale de plusieurs pierres laissent supposer qu'une fosse avait été creusée dans le tumulus recouvrant la tombe principale. La tombe ne contenait ni ossements ni mobilier funéraire.

#### *– La tombe 26.3*

Des os brûlés et des charbons de bois, protégés par un gros fragment de céramique appartenant sans doute à un vase de stockage<sup>6</sup>, avaient été déposés dans une fosse ovale de 0,85 m de plus grande longueur, creusée comme celle de la tombe 26.2, dans le tumulus 4. Le tesson de céramique aurait pu être utilisé pour rassembler les os après la crémation et les déposer dans la fosse. La datation C14 de cette tombe, particulièrement haute, demande à être confirmée par de nouvelles analyses. Nous retiendrons cependant que le tumulus 4 est le plus ancien du groupe et que, d'après l'aspect de la tombe 26.1, il pourrait même appartenir au Bronze ancien.

### *Le tumulus 3*

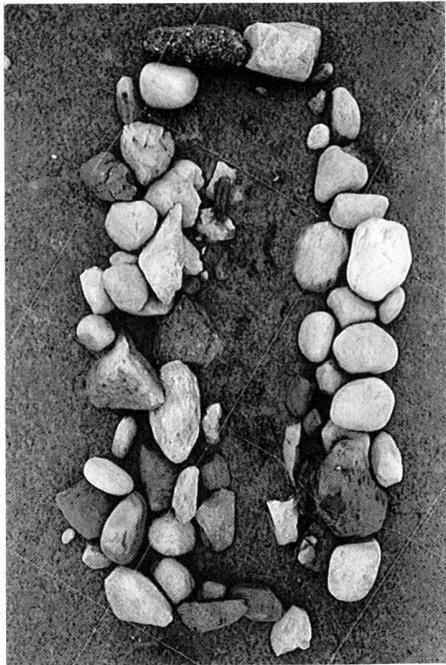
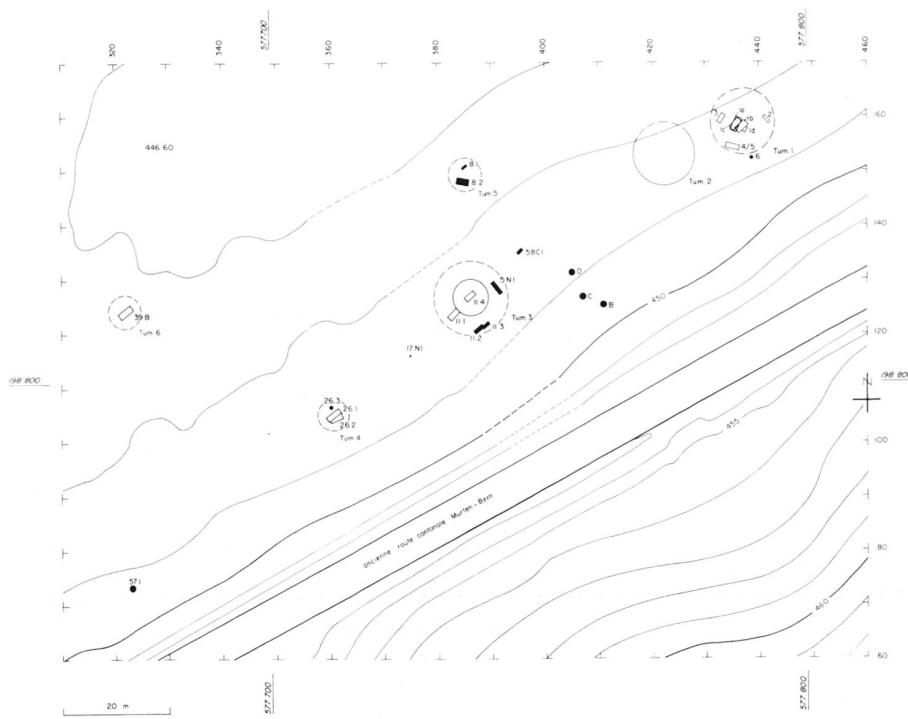
Il se compose d'une tombe centrale (11.4), entourée d'un cercle de pierres destiné à limiter le tertre, de deux tombes périphériques (11.3 et 5N.1) probablement recouvertes par l'agrandissement du tumulus primitif, et de deux tombes annexes (11.1 et 11.2) creusées dans le tertre étendu.

#### *– La tombe centrale*

Sa construction complexe débute par l'aménagement du cercle d'entourage après l'apport de galets grossièrement triés par taille. La forme préliminaire est donnée par la mise en place d'une série de blocs volumineux qui lui donnent un aspect segmenté (fig. 3). Au N et au NW, où une entrée paraît avoir été ménagée, le pendage du terrain est rattrapé par la disposition de galets plus gros que la moyenne. Le creusement d'une fosse en U sensiblement rectangulaire, peu profonde et orientée NE-SW, l'aménagement sur ses

N° échantillon Laboratoire	Tombe N°	Datation conventionnelle	Calibration 1 sigma B.C.	Calibration 2 sigma B.C.
B-4992	11N.2	2760 ± 50 BP	981-960 <b>939-845</b>	1018-819
B-4994	11N.3	3380 ± 50 BP	1746-1621	1872-1842 1813-1807 <b>1777-1528</b>
B-4995	5N.1	3320 ± 50 BP	<b>1676-1592</b> 1568-1529	1737-1711 <b>1709-1516</b>
B-4996	5bc/1	3240 ± 40 BP	1598-1562 1531-1492 1488-1452	1622-1432
B-4998	8S.2	3140 ± 40 BP	1502-1480 <b>1460-1396</b> 1330-1330	1516-1376 1346-1318
B-4999	26.3	3700 ± 40 BP	2179-2167 <b>2142-2037</b>	2272-2250 <b>2204-2012</b> 2008-1974

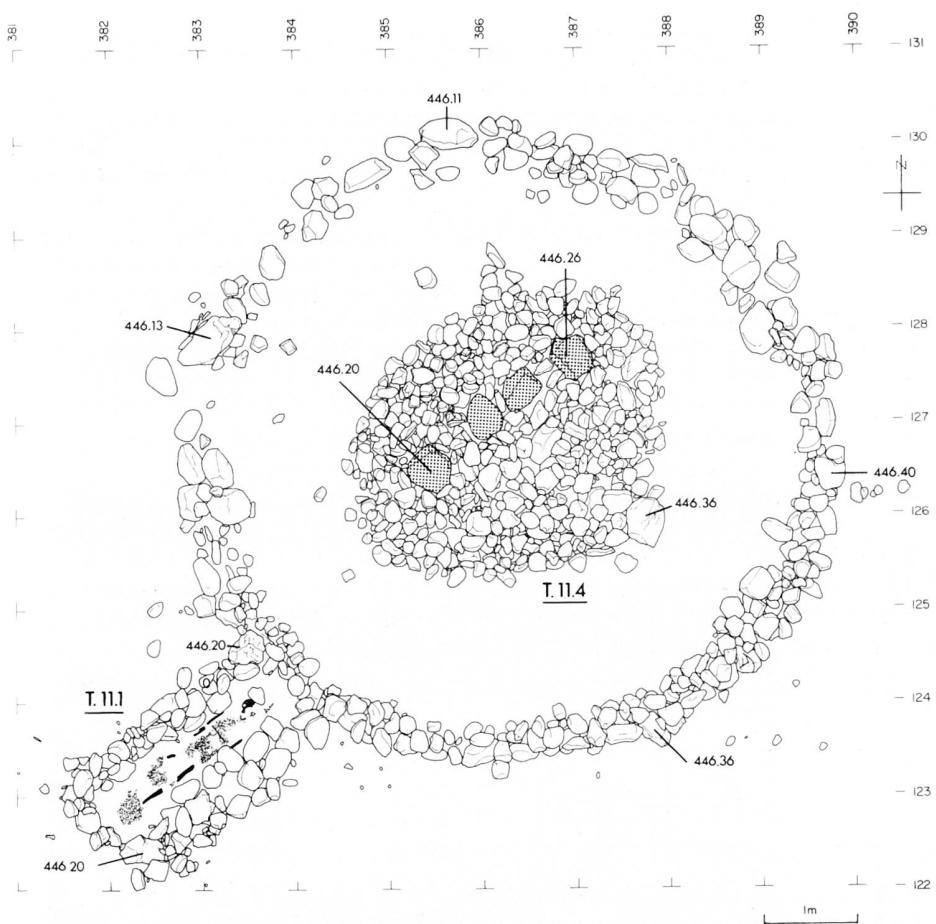
Tableau: Datations C14 de tombes de la nécropole de Morat-Löwenberg. Les dates calibrées portées en gras indiquent les fourchettes de datation statistiquement les plus probables.



**fig. 1**  
Plan général de la nécropole de Murten-Löwenberg.  
Dessin C. Demarmels.  
Übersichtsplan der Nekropole Murten-Löwenberg FR.  
Pianta generale della necropoli di Murten-Löwenberg.

**fig. 2**  
Vue de l'entourage et du «cercueil» de la tombe 26.1.  
Photo T. Jacquier.  
Die Steinumfassung von Grab 26.1.  
Veduta dell'area circostante e della cassa della tomba 26.1.

**fig. 3**  
Plan général de la tombe 11.4, du cercle de pierres et de la tombe annexe 11.1.  
Dessin C. Demarmels.  
Überblick über Grab 11.4, den Steinkreis und Nebengrab 11.1.  
Pianta generale della tomba 11.4 con il cerchio di pietre e la tomba annessa 11.1.



- [■] blocs de couverture tombe 11.4
- [▨] cercueil
- [✓] squelette tombe 11.1

longs côtés de deux murettes constituées de deux assises de galets morainiques et la mise en place à sa base, côté NE, de six galets posés à plat, constituent la deuxième étape de la construction. Le corps, dont le squelette a là aussi entièrement disparu, devait être en décubitus dorsal, la tête étant orientée au NE, si l'on se réfère à la position de deux objets in situ: un bracelet au poignet droit et une épingle posée obliquement sur l'épaule gauche. Deux objets identiques, un bracelet en tôle de bronze décoré de côtes longitudinales portant des groupes de petites incisions verticales et une épingle à tête-lyre en bronze au col perforé (fig. 5), avaient été déposés après l'inhumation près de la murette NW. La construction d'un cairn marque l'avant-dernière étape de l'aménagement de la tombe. Des galets, mis en place sur celle-ci, calent et supportent les quatre blocs de couverture. La forme du cairn est déterminée par la disposition des blocs mis en place autour de la fosse et en direction du SE. Il est construit du centre vers la périphérie de la tombe par juxtaposition et superposition de galets jusqu'au niveau du sommet des blocs de couverture. La fermeture de l'entrée supposée dans le cercle et l'aménagement du tertre de terre achèvent la construction.

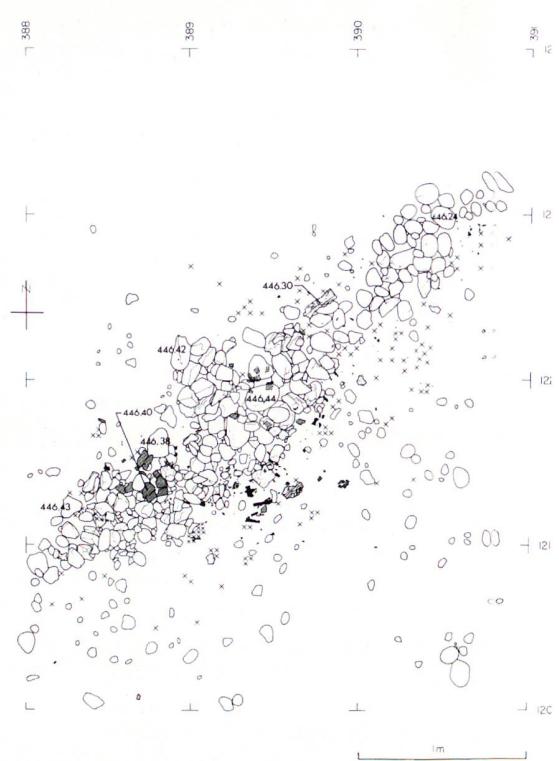
#### - Les tombes périphériques

La tombe 11.3, à incinération sur aire de crémation, contenait probablement les restes d'une jeune femme<sup>7</sup>. L'emplacement du bûcher funéraire est signalé par l'aire de dispersion des charbons et des ossements brûlés qui couvre un espace de 3,5 m de long sur 1,5 m de large environ. Avant la fin de la crémation une soixantaine de galets déposés sur plusieurs lignes sur les restes du bûcher pour »sceller« la tombe, ont éclaté sous l'action de la chaleur (fig. 4). Le bûcher, comme les alignements de galets, devait être orienté NE-SW. Un gros fragment de cruche à col tronconique et anse en X sur l'épaule qui est décorée, comme la panse, d'incisions obliques irrégulières situées sous un groupe de trois cannelures horizontales partant de l'anse, avait été déposé vers l'extrémité SW des galets (fig. 6).

La tombe 5N.1, également à incinération sur aire de crémation, est orientée NW-SE perpendiculairement à la tombe centrale. Le bûcher, dont les limites NW et SE sont données par la position de炭素 particularly gros, occupait un rectangle de 4,5 m de long et 1,2 m de large. Les ossements, concentrés sur une surface plus réduite de 2 m de long sur 1,2 m au centre de la tombe, étaient recouverts d'une douzaine de galets éclatés au feu, dont les

*fig. 4  
Plan de la tombe 11.3.  
Dessin C. Demarmels.  
Plan von Grab 11.3.  
Pianta della tomba 11.3.*

- [diagramme] os brûlés
- [diagramme] cruche
- [diagramme] charbon de bois
- [diagramme] points de charbon



*fig. 5  
Mobilier de la tombe 11.4.  
Photo F. Roulet.  
Beigaben aus Grab 11.4.  
Corredo della tomba 11.4.*

*fig. 6  
Détail du fragment de cruche de la tombe 11.3 in situ.  
Photo J.-L. Boisaubert.  
Gefässfragment aus Grab 11.3 in situ.  
Particolare del frammento in situ della brocca proveniente dalla tomba 11.3.*



fragments étaient encore en connexion. Dans la partie SE du bûcher, une vingtaine de tessons, qui paraissent appartenir à un même vase, pouvaient correspondre à un dépôt. La typologie du mobilier funéraire<sup>8</sup> et deux dates C14 très proches l'une de l'autre, bien qu'assez élevées après calibration, permettent d'attribuer ce groupe de tombes aux phases 1 ou 2 de l'âge du Bronze moyen.

#### Les tombes annexes:

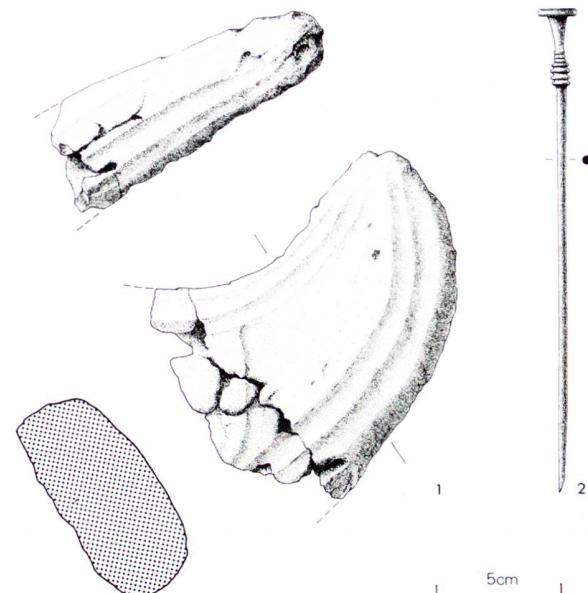
##### - La tombe 11.1

Située au Sud de la tombe centrale (11.4) dont elle partage l'orientation et l'axe, elle était sans doute établie dans une fosse creusée dans le tumulus agrandi. Deux entourées de pierres superposés déterminent sa forme rectangulaire. Sur le petit côté NE, le premier d'entre eux est constitué pour l'essentiel par le cercle de pierres de la tombe 11.4, auquel elle est accolée. A l'intérieur du deuxième, au NW, était aménagé un petit caisson contenant en dépôt un fragment de chenet en terre cuite, décoré sur la face avant de larges cannelures parallèles au bord (fig. 7, 1). Dans la sépulture avait été déposé, vraisemblablement dans un cercueil creusé dans un tronc<sup>9</sup> (fig. 8), le corps d'un adolescent dont le sexe est impossible à déterminer en raison de la mauvaise conservation des os<sup>10</sup>. En décubitus dorsal, les bras le long du corps, il portait un travers de la poitrine une grande épingle en bronze à tête discoïde et renflé côtière (fig. 7, 2). Le mobilier permet de dater cette tombe de la troisième phase de l'âge du Bronze moyen<sup>11</sup>.

##### - La tombe 11.2

Creusée dans le tertre existant, elle a bouleversé superficiellement les galets de couverture de la tombe 11.3. Deux phases d'utilisation ont été individualisées: La plus ancienne correspond sans doute à une inhumation en cercueil. Aucune trace d'ossements ni de mobilier n'a été découverte, malgré la fouille minutieuse du limon qui s'était infiltré entre le fond et le couvercle du coffre dont les planches étaient relativement bien conservées (fig. 9). Seul un fragment de bracelet en bronze, recueilli à l'extérieur parmi les galets déplacés de la tombe 11.3, pourrait en faire partie; la plus récente est constituée par le dépôt des ossements brûlés d'un enfant de 6 ans environ et d'une mandibule de bovidé<sup>12</sup>. Cette utilisation a détruit le couvercle du cercueil dans sa partie centrale. La partie endommagée et les dépôts funéraires ont été masqués par la pose d'une dizaine de gros galets. Bien que la datation C14 effectuée sur les restes du cercueil soit, après calibration, plutôt centrée sur l'âge du Bronze

*fig. 7*  
Fragment de chenet (1) et épingle (2) de la tombe 11.1.  
Ech. 1:3. Dessin C. Demarmels et S. Schwyter.  
Fragment des Feuerbockes (1) und die Bronzenadel (2) aus Grab 11.1.  
Frantamento di alare (1) e spillone (2) della tomba 11.1.

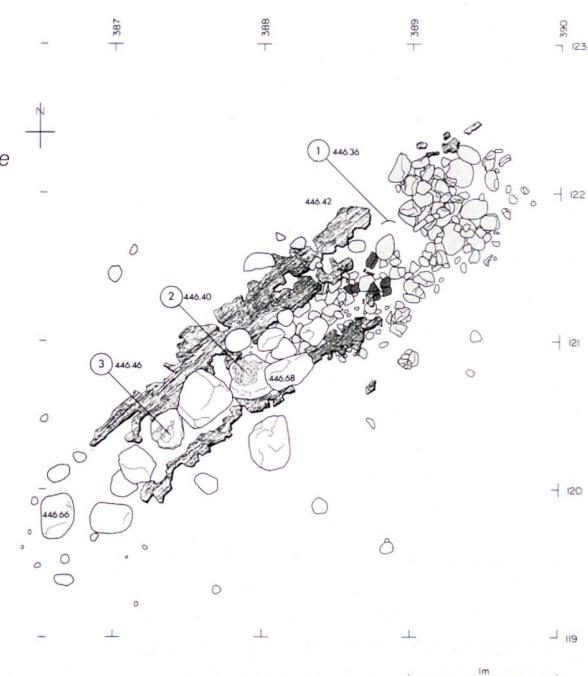


*fig. 8*  
Vue de l'entourage et des restes du squelette de la tombe 11.1.  
Photo T. Jacquier.  
Steinumfassung und Überreste des Skelettes von Grab 11.1.  
Veduta dell'area circostante e dei resti dello scheletro della tomba 11.1.



*fig. 9*  
Plan de la tombe 11.2.  
Dessin C. Demarmels.  
Plan von Grab 11.2.  
Pianta della tomba 11.2.

- ① fragment de bracelet en bronze
- ② os brûlés
- ③ mandibule de bovidé
- cercueil
- galets tombe 11.3
- cruche tombe 11.3



final, les deux phases d'utilisation de la tombe 11.2 nous paraissent plutôt appartenir à la période hallstattienne.

### Le tumulus 6

Il ne contenait qu'une tombe, la tombe 39b.1, découverte dans un sondage à la pelle mécanique. Orientée WSW-ENE, elle est formée d'un entourage continu de galets ménageant un espace de 1,8 x 0,4 m occupé par l'inhumation dont ne subsistait aucune trace. Le seul mobilier, un fragment d'épingle en bronze à petite tête discoïde trouvé près de la bordure WSW, nous semble appartenir à la phase ancienne de l'âge du Bronze moyen.

### Le tumulus 5

Il comprend une tombe principale (8S.2) et une tombe annexe (8N.1). La répartition des différents sédiments a permis de déterminer la position du tertre qui les recouvriraient. Un dépôt de limon argileux jaunâtre, sur lequel était installé un niveau d'habitat postérieur à la nécropole, était en effet interrompu à l'emplacement du tumulus.

#### - La tombe 8S.2 (fig. 10)

Son aménagement semble s'être effectué en quatre étapes: après la construction du bûcher funéraire et la crémation (1), une dizaine de galets ont été déposés avant l'extinction complète du feu (2), les os brûlés et les galets chauffés ont ensuite été prélevés (3) et adjoints à un cairn d'une centaine de galets construit à l'emplacement même du bûcher.

#### - La tombe 8N.1

C'est une tombe à incinération en fosse, de construction plus simple que la précédente. L'existence d'une fosse, imperceptible à la fouille, est suggérée par la présence d'un entourage discontinu de galets entiers, orienté NE-SE, à l'intérieur duquel les ossements brûlés étaient déposés (fig. 11).

En l'absence de mobilier dans ces deux tombes, seul le résultat d'une unique analyse par la méthode du C14, effectuée sur un échantillon de bois brûlé du bûcher de la tombe 8S.2, permet de les dater de la phase récente de l'âge du Bronze moyen.

### La tombe 5b/c.1

Elle paraît isolée, de par sa situation en limite de la digue sur laquelle est construit l'échangeur autoroutier du Löwenberg, qui

nous a empêché d'explorer ses abords. Comme la tombe 8N.1, c'est une tombe à incinération en fosse rectangulaire dans l'axe de laquelle étaient déposés les ossements brûlés, accompagnés d'un fragment de bracelet en bronze à section torique et extrémité pointue, à l'intérieur d'un entourage discontinu de galets. Par son analogie avec la tombe 8N.1, la tombe 5b/c.1 nous paraît devoir être placée à la phase récente de l'âge du Bronze moyen.

### Quelques réflexions sur le rituel funéraire

#### Permanences et évolution

Pendant tout l'âge du Bronze moyen, la co-existence de l'inhumation et de l'incinération a souvent été relevée en Suisse et dans les régions voisines<sup>13</sup>. Vers le milieu de la période on assiste à un renversement de domination quand l'incinération l'emporte sur l'inhumation<sup>14</sup>. Malgré la faible représentativité statistique de notre échantillon de 11 tombes, des constantes telles que la forme de la tombe, l'entourage de pierres ou le cercueil aménagé dans un tronc apparaissent dans les inhumations du Bronze ancien jusqu'à la fin du Bronze moyen. Elles indiquent une permanence que l'on ne retrouve pas dans les incinérations. L'évolution de ces dernières est nette et se fait en plusieurs étapes qu'il est possible de préciser:

- à l'incinération simple en fosse, dont l'utilisation au Bronze ancien reste à confirmer, succède aux phases 1 et 2 du Bronze moyen l'incinération sur aire de crémation où le bûcher est individuel. Le passage au bûcher collectif, ou tout au moins familial, avec dépôt des ossements dans des tombes rectangulaires en fosse se fait vraisemblablement dans la dernière phase du Bronze moyen.
- Au Bronze final, l'incinération en fosse, d'abord rectangulaire (?), puis circulaire avec dépôt de vases se généralise. Elle est pratiquée dans la nécropole de Löwenberg pour la tombe 57.1.

### Organisation des tombes

De l'analyse des tombes se dégagent plusieurs éléments en faveur de l'existence de groupements familiaux, que l'organisation linéaire de la nécropole laisse supposer. En effet la qualité du mobilier et les variations dans le soin apporté à la construction des différentes tombes individualisent plusieurs groupes (tumulus 3, et dans une

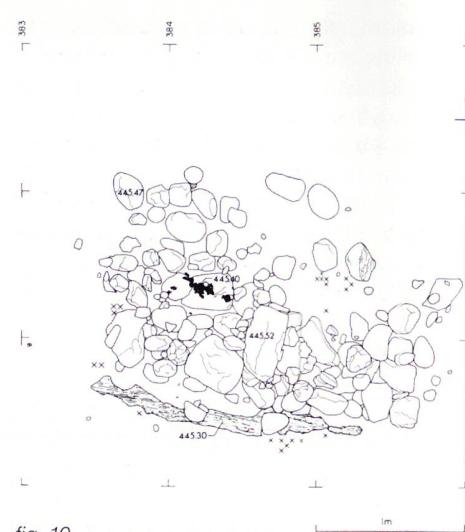


fig. 10  
Plan de la tombe 8S.2.  
Dessin C. Demarmels.  
Plan von Grab 8S.2.  
Pianta della tomba 8S.2.

■ points de charbon  
■ os brûlés  
■ bois brûlé

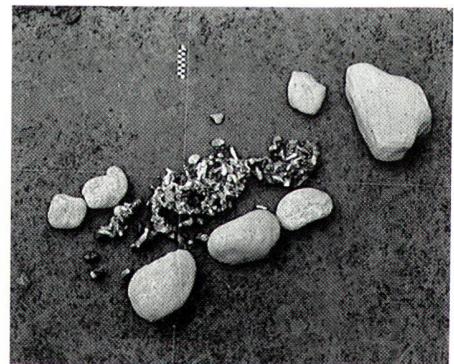


fig. 11  
Vue de la tombe 8N.1.  
Photo T. Jacquier.  
Grab 8N.1.  
La tomba 8N.1.

moindre mesure tumulus 4). C'est dans le tumulus 3 que les liens de parenté paraissent les plus évidents. La relation privilégiée entre les tombes 11.4 et 11.1 est établie non seulement par la technique de construction mais aussi par leur position dans le même axe, selon une orientation identique et par la liaison de l'entourage de la tombe 11.1 au cercle de la tombe 11.4. Le caractère familial de ce tumulus transparaît également dans la distribution des sexes des défunt et de leur âge puisqu'il renfermait les restes d'au moins deux femmes (tombe 11.3 et 11.4)<sup>15</sup>, d'un homme (tombe 11.1)<sup>16</sup> et d'un enfant (tombe 11.2)<sup>17</sup>. Cette notion de tumulus familial pourrait même perdurer ou reprendre à la période hallstattienne. On a en effet observé dans le tumulus 1, fouillé en 1981 et daté de cette époque, la même technique de construction<sup>18</sup>.

#### Place de la nécropole à l'intérieur de la civilisation des tumulus du Bronze moyen

Si l'on compare la nécropole du Löwenberg avec celles de l'Est de la France et du Sud de l'Allemagne, on est frappé par la pauvreté générale du mobilier, métallique comme céramique, déposé dans les tombes. Cette constatation confirme les observations faites sur d'autres nécropoles du plateau suisse<sup>19</sup> et semble bien témoigner de l'existence sur le plateau suisse (et dans le Jura?) d'un groupe original de la civilisation des tumulus du Bronze moyen.

<sup>1</sup> Une présentation rapide de la nécropole hallstattienne est faite dans J.-L. Boisaubert et M. Bouyer, AF: RN1-Archéologie: Rapports de fouilles, Fribourg 1983, 46-59 et dans H. Schwab, Ein Späthallstatt- bis frühlaténearzeitlicher Bestattungsplatz in Murten-Löwenberg FR. AKB 14, 1984, 71-79.

<sup>2</sup> Un chemin utilisé dès l'âge du Bronze final a été repéré et partiellement fouillé en 1980-81.

<sup>3</sup> Les datations C14 ont été réalisées par le C14-Labor du Physikalisches Institut de l'Université de Berne, sous la direction de Mme Riesen. La calibration a été effectuée par G. Bonani, Institut für Mittelenergiephysik, ETH, Zürich, que nous tenons à remercier vivement.

<sup>4</sup> Comme les empierrements sur plusieurs niveaux recouvrant les tombes des tumulus 3 et 4 de la nécropole de Weiningen, E. Vogt, Die bronzezeitlichen Grabhügel von Weiningen, Zürich. ZAK 10, 1948/49, 28-42.

<sup>5</sup> Par exemple sur les tombes de Châtel-sur-Moësalvens et d'Enney, N. Peissard, Tombe de l'âge du Bronze à Enney. Annales fribourgeoises 1916, 1-9. A noter la forme trapézoïdale de l'entourage et la présence de dalles sous les coudes et les pieds, fig. 1, 4.

<sup>6</sup> Il s'agit de la partie inférieure de la panse et du départ du fond d'un récipient très pansu qui semble d'assez grandes dimensions; la rupture fond/panse donne une bonne prise à la main.

<sup>7</sup> Les déterminations anthropologiques ont toutes été réalisées par B. Kaufmann à Bâle, Institut de Recherches Anthropologiques.

<sup>8</sup> D'après Ch. Osterwalder, Die Mittlere Bronzezeit im schweizerischen Mittelland und Jura. Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz 19. Basel 1971, les épingle à tête-lyre appartiennent à la phase ancienne (horizon des épingle à tige quadrangulaire); par contre à Haguenau les bracelets «à cannelures longitudinales» apparaissent plutôt à la phase moyenne, M.-P. Koenig, G. Lambert, J.-F. Piningre, S. Plouin, La Civilisation des tumulus en Alsace et le groupe de Haguenau. In: Dynamique du Bronze Moyen en Europe Occidentale. Actes du 113e Congrès National des Sociétés Savantes, Commission de Pré- et Protohistoire, Paris 1989.

<sup>9</sup> Les échantillons prélevés sur les tombes 26.1 et 11.1 ont été analysés par Christiane Jacquot, Institut Fédéral de Recherches forestières Birmensdorf. Les éléments les moins ténus de la tombe 11.1 pourraient être des restes d'écorce et de bois de feuillu.

<sup>10</sup> cf. note 7.

<sup>11</sup> Des épingle comparables ont été trouvées en Alsace, par exemple dans la tombe 1 du tumulus V d'Appenwihr où elles sont également datées du Bronze moyen 3. C. Bonnet, S. Plouin et F. Lambach, Les tertres du Bronze moyen d'Appenwihr forêt de Kastenwald (Haut-Rhin). BSPF 78, 1981, 432-464.

<sup>12</sup> La détermination a été effectuée par L. Chaix, Département d'anthropologie du musée d'Histoire Naturelle Genève. Nous sommes en présence d'un fragment de maxillaire supérieur de boeuf domestique (*Bos taurus LINNE*) appartenant à un animal âgé de 30 à 36 mois.

<sup>13</sup> Par exemple dans les nécropoles de la région de Haguenau (note 8) 193.

<sup>14</sup> M. Primas, Le Bronze moyen en Suisse, In: Dynamique du Bronze moyen en Europe Occidentale. Actes du 113e Congrès National des Sociétés Savantes, Commission de Pré- et Protohistoire, Paris 1989, 142.

<sup>15</sup> La présence de deux épingle et de deux bracelets et la taille réduite de la tombe 11.4 nous font supposer qu'il s'agit d'une tombe de femme. F.-A. Schaeffer, Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau, Bruxelles 1979, 229, distingue également les tombes de femme des tombes d'homme par la présence de deux épingle au lieu d'une.

<sup>16</sup> B. Kaufmann ne peut pas donner le sexe avec certitude mais c'est probablement une tombe d'homme puisque la taille restituée d'après les restes osseux est de 1,8 m.

<sup>17</sup> cf. note 7.

<sup>18</sup> La tombe 1B du tumulus 1 de 1981 était constituée d'un entourage de gros galets qui calaient un cercueil sans doute creusé dans un tronc et muni d'un couvercle.

<sup>19</sup> Primas (note 14) 143, donne une carte de répartition et une liste des principales nécropoles du Bronze moyen en Suisse.

#### Das bronzezeitliche Gräberfeld von Murten-Löwenberg FR

In Murten-Löwenberg konnte ein bronzezeitlicher Friedhof mit fünf Körpergräbern und sechs Brandgräbern erfasst und teilweise ausgegraben werden.

Die Untersuchungen zeigten, dass die Brandbestattungen zuungunsten der Körperbestattungen mit der Zeit überhandnehmen. Zudem konnte festgestellt werden, dass die Grabkonstruktionen auf verschiedene – möglicherweise familienbedingte – Grabriten schliessen lassen. Aufgrund der Beigaben können die Bestattungen in die Hügelgräberbronzezeit (Mittelbronzezeit) datiert werden.

#### La necropoli dell'Età del Bronzo di Murten-Löwenberg

A Murten-Löwenberg è stata parzialmente scavata una necropoli dell'Età del Bronzo medio che comprendeva cinque tombe ad inumazione e sei ad incinerazione. L'analisi del complesso dimostra che il rito incinerratorio diventa progressivamente preponderante rispetto a quello inumatorio e che le tecniche di costruzione delle tombe presuppongono l'esistenza di rituali differenziati a seconda dei vari gruppi familiari. In base ai corredi la necropoli è inquadrabile nel gruppo svizzero della Cultura dei Tumuli.

S.B.S.

# Editorial

Anders als die Nachbarkantone Bern und Waadt hat Freiburg Anteil nur an zwei der drei wesentlichen Landschaften Alpen, Mittelland und Jura; er berührt aber mehrfach den grössten See am Jurauss, den Neuenburgersee, und umgreift mit den Rebbergen des Wistenlach den Murtensee.

Nach ihrem Rückzug hinterliessen die Eismassen des Rhonegletschers - sie waren aus dem Genferseebecken weit ins Mittelland gedrungen - eine Hügellandschaft, deren Terrassen und Mulden sich den ersten Bewohnern seit dem Ende der Altsteinzeit zu gelegentlichem Aufenthalt anboten.

Eine eindrückliche Zahl neolithischer Siedlungen säumt die Ufer des Murten- und des Neuenburgersees. Seit dem letzten Jahrhundert werden sie bald ausgebeutet, bald erforscht. Verfeinerte Methoden erhellten nunmehr auch Techniken wie zum z.B. die der Getreideernte, Lebensgrundlage der ersten sesshaften Bauern.

Auch wenn man die vereinzelten Fundstätten des Landneolithikums nicht vergisst, das vertraut gewordene Bild einer besonderen Siedlungsballung an den Seeufern spiegelt offenbar nicht nur den Forschungsstand. Die flächendekkenden Untersuchungen im Zusammenhang mit dem Bau der Nationalstrasse N1 weisen darauf hin. Wohl sind immer wieder neolithische Funde und Befunde aufgetreten. Die Dörfer aber liegen weiter unten, vorne am See.

Ganz anders dann während mancher Abschnitte der Bronzezeit, wo sich eine Reihe von Weilern und Einzelhöfen verschiedener Bauart erfassen lässt. Sie stehen in mittelbarer Beziehung zum See - Verkehrsweg und Fischgründe - liegen aber ganz deutlich hinter dem flachen Uferstreifen am Fusse der Anhöhen, oft in der Nähe kleiner sumpfiger Senken. Für einmal lässt sich auch eine Beziehung zu gleichzeitigen Bestattungen mit guten Gründen vertreten. Halten wir die neueren Ergebnisse neben die Fundkarte der Bronzezeit des übrigen Kantonsgebietes, lässt sich erahnen, was mit entsprechenden Arbeiten zu entdecken bliebe.

Die bei Bund und Kanton für den Nationalstrassenbau Verantwortlichen haben die eingehende Erforschung dieses Geländestreifens mit Interesse unterstützt. Wir sind ihnen zu grossem Dank verpflichtet.

Gleich den »Pfahlbauten« weckten auch die hallstattzeitlichen Grabhügel im 19. Jahrhundert die Neugierde der Geschichtsforscher wie auch zwielichtiger Liebhaber. Neben ausgegrabenen und ausgeraubten Tumuli gibt es glücklicherweise etliche untersuchte und im ganzen Kanton noch zahlreiche nicht näher erforschte. Anlässlich der Jahresversammlung soll ein wirtschaftliches und kulturelles Zentrum jener Zeit, Châtillon-sur-Glâne, besucht werden. Die befestigte Anlage zeigt Bezüge zum Mittelmeerraum. Solche sind allerdings schon im älteren Fundgut, etwa von Autavaux vorgezeichnet.

Bedeutend unter den Zeugnissen der La-Tène-Zeit ist das Oppidum auf dem Wistenlacherberg.

Es spricht nichts dagegen, aber manches dafür,

dass es sich dabei um eine der zwölf von Caesar

genannten Siedlungen handelt, die von den Helvetiern 58 v. Chr. verlassen worden sind.

Jahre danach entstand ganz in der Nähe der Hauptstadt des römischen Helvetien, Avenches, deren Umland teilweise auf heute freiburgischem Boden liegt, gleichsam als Tivoli die Villa von Vallon. Die hier geborgenen Freskenfragmente erlauben schon vor dem Abschluss der langwierigen Konservierungsarbeiten einen Einblick in damalige Wohnkultur, während die Funde aus dem römischen Friedhof von Arconciel von der Hoffnung reden, davon möglichst

viel ins Jenseits mitnehmen zu können. Merkwürdiger berühren uns die in einheimischer Tradition stehenden Bestattungsbräuche im frühromischen Tafers.

Während Jahrzehnten war das Bild vom einheimischen Frühmittelalter mit den beachtlichen Funden aus den Gräberfeldern von Attalens im Süden, Fétigny im Nordwesten und Wahlens-Elisried in der bernischen Nachbarschaft abgesteckt. Namentlich die Ausgrabungen auf dem Trassee der Nationalstrasse N12 haben die Kenntnisse sehr erweitert. Nun schliesst sich die Nekropole von Le Bry an. Lully schliesslich überrascht mit einem frühchristlichen Grabbau und einer karolingischen Holzkirche.

Jahrhunderte lang fehlte der Region die gestaltende Mitte. Der Saane entlang, bald links bald rechts, meist mit einem Flussübergang verbunden, versuchten im Hochmittelalter verschiedene neugegründete Städte Handel und Verkehr an sich zu ziehen. Nur eine hat sich durchgesetzt: Freiburg. Seit je zweisprachig hat sie sich eine teils welsche, teils alemannische Landschaft erworben, aus welcher der eidgenössische Stand Freiburg hervorgehen sollte.

In den letzten Jahrzehnten stellte sich auch hier die Aufgabe, der archäologisch greifbaren Vergangenheit eine Zukunft zu sichern. In anerkennenswerter Weise haben Stellen des Bundes mit Rat und Tat geholfen. Aber nichts hätte sich bewegt ohne das unermüdliche Wirken einer ausserordentlichen Persönlichkeit. Vor 30 Jah-

ren ist Hanni Schwab, damals leitende Archäologin der 2. Juragewässerkorrektion (JGK) zur Kantonsarchäologin ernannt worden. »Ich habe seither versucht, im Kanton Freiburg, auch im Gebiete ausserhalb der von der 2. JGK direkt betroffenen Geländestreifen, die dringendsten archäologischen Aufgaben zu lösen«, schreibt sie in ihrem ersten Tätigkeitsbericht. Nicht nur versucht. Mit Leidenschaft und Tatkräft hat sie einen archäologischen Dienst aufgebaut, dessen Auftrag heute nicht anders lautet als damals: »Sehr viel bleibt aber noch zu tun, wenn verhindert werden soll, dass wertvolle Zeugen unserer Vergangenheit unbeachtet zerstört werden.«

Als Zeichen der Anerkennung und der Dankbarkeit ist dieses Heft Frau Hanni Schwab gewidmet.

fig. 1  
Vue aérienne depuis la ville de Fribourg en direction du Lac de Gruyère. Photo »PHOTOSWISSAIR«.  
Luftaufnahme mit Sicht von der Stadt Freiburg (im Vordergrund) Richtung Gruyzersee.  
Fotografia aerea con vista sulla città di Friborgo in primo piano, in direzione del Lago di Gruyère.

fig. 2  
Sites dans le canton de Fribourg mentionnés dans le texte.  
Karte des Kantons Freiburg mit den im Text erwähnten Fundstellen.  
Carta del Canton Friborgo con i siti menzionati nel testo.

